

Pour se Meubler avec goût

Voyez les Magasins

M. DELGRANGE

100-102, rue du Collège ROUBAIX

Téléphone 18-24

Maison de Confiance Fondée en 1890

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et Métropoles.....	3 mois, 12.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 45.00.
France et Belgique.....	» 13.00 ; » 25.00 ; » 48.00.
Union postale.....	» 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1906. Inter. 1100. Téléph. 37.

ABONNEMENTS

TOURCOING : 33, rue Carot. Tél. 1100. Chèques postaux 87 1416

Membres d'honneur

Grand Choix de Meubles de tous Styles

Installations d'Appartements

DEVIS SUR DEMANDE

M. DELGRANGE

100-102, rue du Collège ROUBAIX

Téléphone 18-24

Maison de Confiance

VOIR, A LA 5^e PAGE, notre Chronique « La Page de Madame »

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ETRANGER

Chez les coopérateurs anglais

UN « PARTI COOPERATIF »

L'Angleterre est généralement considérée par les coopérateurs des autres nations, comme le pays modèle, du moins au point de vue des sociétés de consommation.

Ces sociétés y ont pris un très grand développement et leurs bénéfices sont élevés parce que d'ordinaire la vente se fait aux prix du commerce de détail : elle laisse donc d'assez gros profits qui vont aux coopérateurs sous forme de ristournes.

Ceux-ci laissent souvent ces ristournes à la coopérative et se constituent ainsi un petit capital qu'ils emploient ensuite de façon fort diverse. A ce propos, l'historien de la coopération britannique, M. Holyoake, rapporte le trait suivant qui ne manque pas d'un certain charme : « Un jour, dit-il, M. Holmes, l'un des fondateurs de la puissante coopérative de Leeds, rencontra une femme qu'il avait connue longtemps comme une cliente assidue du magasin ; elle répondit brièvement et indistinctement à ses paroles amicales ; rien ne rappelait son habituelle vivacité de conversation, et il lui demanda ce qu'elle avait, si c'était un mal de tête. Un peu confuse et hésitante, elle finit par lui dire qu'on lui avait arraché quelques dents gâtées. Son mari s'était aperçu qu'il avait à la coopérative une bonne accumulation de bonis et lui avait dit qu'il ferait rompre ses dents, et qu'elle aurait l'air d'une duchesse... et les dents n'étaient pas encore remises. M. Holmes complimenta très judicieusement ce mari de donner à sa femme cette marque d'intérêt et de faire preuve de tant de considération pour sa beauté, et il fut très amusé de cet usage inattendu des bonis, usage qu'il n'avait jamais prévu. »

Les ristournes ne servent pas toutes à doter les coopérateurs anglais de superbes dentiers. Mais l'Etat d'esprit de beaucoup d'ouvriers britanniques qui voient dans la coopération et dans les épargnes que celle-ci leur permet de réaliser, une manière d'améliorer les conditions ordinaires de leur existence, d'élever leur *Standard of life*, plutôt qu'un moyen de se constituer une retraite ou de transmettre un héritage à leurs enfants.

La coopération n'a cessé de se développer en Grande-Bretagne.

En ces derniers temps, elle a jugé indispensable d'avoir ses représentants au Parlement et, par suite, de présenter des candidats aux élections législatives : les coopérateurs veulent avoir des amis sûrs et compétents, qui les défendent contre les attaques de leurs adversaires.

Aux élections générales de 1918, le parti coopératif — car il y a désormais un parti coopératif — présenta dix candidats, et l'un d'entre eux, M. E. Waterson, fut élu à Kettering par l'élément ouvrier. Ce fut le premier membre coopérateur du Parlement.

Depuis cette élection, le parti coopératif a fait des progrès. Mais il doit franchir une question dangereuse pour lui : allait-il s'allier ou non aux « travaillistes » ? Cette question fut posée au Congrès coopératif qui se tint, en 1921, à Scarborough par 1.686 voix contre 1.682 voix, l'alliance fut repoussée. Mais cette majorité est si infime qu'il est dans les choses très possibles que demain l'alliance devienne un fait accompli.

Quoi qu'il en soit, aux dernières élections pour la Chambre des Communes, le parti coopératif mit en ligne 11 candidats, qui réunirent 126.000 voix, tandis que les 10 candidats présentés en 1918 n'en avaient obtenu que 47.476. Quatre de ces candidats furent élus. Il y a donc un progrès marqué.

Les coopérateurs britanniques se félicitent naturellement de ces succès. Leur organe, les *Cooperative News*, écrivait au lendemain du scrutin : « Nous avons maintenant notre parti officiel coopératif avec son Whip. Nous sommes sûrs d'avoir dorénavant nos interprètes au Parlement et nous possédons un parti qui doit être en mesure d'exposer clairement la position du mouvement coopératif aux autres membres qui sont disposés à traiter notre parti en toute équité. Nous n'en demandons pas plus. Nous estimons que notre mouvement pourra faire triompher ses propres principes tant que ses ennemis ne feront pas fonctionner la machine législative à son détriment. Il est hors de doute que le mouvement coopératif a un avenir. Il représente un idéal de vie sociale et, dans la mesure où la réalisation de cet idéal peut être entravée ou accélérée par les décisions du Parlement, il est à souhaiter que l'attention de cette assemblée soit attirée sur les opinions du parti coopératif. »

Il y aura intérêt à suivre cette extension nouvelle de la coopération en Grande-Bretagne et à voir ce que ce jeune parti économique essaiera de faire sur le terrain parlementaire où les faux pas sont si fréquents et parfois si dangereux.

C'est donc là une expérience qui ne laissera sans doute pas indifférents les coopérateurs des autres nations.

MAX TURMANN,
Professeur à l'Université de Fribourg.

La restauration de l'Europe

Comment les Etats-Unis interviendront-ils ?

L'opinion anglaise contre une occupation immédiate de la Ruhr

Paris, 18 décembre. — Malgré l'absence de toute information précise, les journaux consacrent une assez large place aux bruits selon lesquels les Etats-Unis seraient à la recherche d'une formule d'intervention dans les affaires européennes.

D'après les renseignements recueillis dans les milieux politiques, les possibilités discutées sont les suivantes : 1^o Convocation d'une conférence économique ; 2^o Prêt destiné à stabiliser le mark ; 3^o Arbitrage pour la fixation définitive des réparations par une commission gouvernementale.

LES OBSTACLES A SURMONTER

On semble s'accorder à déclarer que le principal obstacle à une conférence économique est la question des dettes interalliées, dont la remise complète ou la réduction ne dépend pas de l'administration ; or, il est reconnu unanimement que le Congrès ne montre aucune disposition dans ce sens.

En ce qui concerne l'arbitrage au sujet des réparations par une commission non gouvernementale, on cite comme membres possibles de cette commission, des Américains ayant la confiance de l'Europe, notamment M. Elihu Root et Pierpont Morgan.

L'OPINION AMERICAINE FAVORABLE

Washington, 18 décembre. — L'opinion publique américaine se montre nettement favorable à une intervention en Europe. Le parti des fermes semble maintenant convaincu que la restauration économique de l'Europe est nécessaire à la prospérité des Etats-Unis.

POUR REMPLACER LE TRAITÉ DE VERSAILLES ?

Les nouvelles les plus invraisemblables sont mises en circulation, à propos de l'intervention des Etats-Unis dans les problèmes européens.

Le « Daily Sketch » ne va-t-il pas jusqu'à annoncer aujourd'hui que le président Harding, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, proposera sous peu deux accords internationaux qui remplaceraient une grande partie du traité de Versailles, en tant que sécurité pour la paix mondiale et la reconstruction économique des principales nations intéressées. Un de ces accords demanderait la signature de chacune des puissances alliées ; le second demanderait la signature de chacune des nations alliées ou ennemies ayant pris une part active à la guerre.

LES ENTRETIENS DE LORD DERBY AVEC MM. MILLERAND ET POINCARÉ

Paris, 18 décembre. — Au cours des entretiens qu'il a eus avec MM. Millerand et Poincaré, il semble que lord Derby ait cru devoir signaler que le projet d'une occupation militaire de la Ruhr se heurte dans l'opinion anglaise à une opposition exceptionnellement vive.

LORD DERBY REJOINT LONDRES

Paris, 18 décembre. — Lord Derby, ministre de la guerre de Grande-Bretagne, a quitté Paris ce matin, à 9 heures, rejoignant Londres par Boulogne.

LE RETOUR DE M. CLEMENCEAU

LA TRAVERSEE EST MAGNIFIQUE

Un radiogramme émis par le « Paris » est parvenu à Ouessant. « Malgré que le paquebot roule légèrement, la traversée est toujours magnifique. M. Clemenceau a visité le navire en compagnie du commandant Maurras. Depuis le départ de New-York, l'ex-premier, dont la santé est excellente, reçoit journellement des passagers du « Paris » des cartes de félicitations pour le succès de son voyage aux Etats-Unis. »

M. CLEMENCEAU REPOUND AU MAIRE DU HAVRE

Le Havre, 18 décembre. — Au radiogramme que M. Léon Meyer, maire du Havre, avait envoyé à M. Clemenceau, l'ancien président du Conseil a répondu par la même voie : « Bien reconnaissant, amicales paroles ; serai heureux vous serrer la main. — Clemenceau. »

UN DISCOURS DE M. JONNART

L'inauguration d'un monument, érigé dans la cour du séminaire français de Rome, à la mémoire de ses élèves morts pour la France pendant la guerre, a fourni à M. Jonnart l'occasion de prononcer des paroles émouvantes qui nous ont rejoints de quatre ans. Elles nous ont rejoints, en effet, à l'époque où les coeurs battaient à l'unisson, où les opinions se confondaient dans une volonté d'abnégation commune et de sublime sacrifice, où la plus haute conception du patriotisme rapprochait dans un égal héroïsme le socialiste et le conservateur, où l'antichristien saluait la vaillance du prêtre-soldat.

Dans son beau discours d'hier, l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège a évoqué de la façon la plus éloquente — puisqu'il cite des chiffres — cette glorieuse page du Livre d'or du clergé français, ce frappant exemple de l'Union sacrée.

En se livrant, à Rome, à cette touchante manifestation de gratitude vis-à-vis de ces jeunes séminaristes qui ont donné leur sang et leur vie à la France, M. Jonnart a été d'autant mieux inspiré qu'il a montré très opportunément, au moment où certaines influences cherchent à nous desservir dans les cercles du Vatican, que la France, même républicaine, savait se souvenir des services rendus par ses prêtres à la cause nationale qu'elle défendait.

Son discours ne peut que contribuer aux progrès de l'œuvre difficile et pourtant indispensable qu'il poursuit avec tant de patience et d'habileté : l'entente définitive entre le Saint-Siège et la France sur la question des canonicats.

Au Salon de l'Aéronautique, à Paris



M. LAURENT EYNAC, SOUS-SECRETARE D'ETAT, AU COURS DE SA VISITE. MONTE DANS UN AVION DE BOMBARDEMENT

M. Yves Le Trocquer à Lyon

Le ministre assiste à une séance de la Chambre de commerce qui lui soumet ses desiderata

Lyon, 18 décembre. — M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, est arrivé à Lyon ce matin, à 10 heures, pour assister à une séance de la Chambre de commerce de Lyon qui lui soumettra ses desiderata.



M. LE TROCQUER, ministre des Travaux publics

Le ministre des Travaux publics, arrivé ce matin, à Lyon, a assisté à une séance privée de la Chambre de commerce de Lyon où lui ont été soumis les desiderata de la région lyonnaise en matière de grands travaux.

A midi un déjeuner a été offert au ministre par la Chambre de commerce de Lyon. Au champagne des discours ont été prononcés par M. Louis Pradet, président de la Chambre de commerce, et Herriot, qui ont salué et remercié le ministre.

Le ministre des Travaux publics s'est félicité que la ferveur concurrentielle qui trop longtemps sévit entre la voie de fer et la voie d'eau, ait enfin abouti à l'accord qu'il est heureux de souligner à propos de l'aménagement du Rhône.

A 15 h., le ministre accompagné des automobiles a visité le port Rambaud qui est destiné à assurer le raccourci entre le bateau et le wagon. De là, le cortège s'est dirigé vers le nouveau pont des Abattoirs et ensuite vers le Palais de la foire.

M. Dior à Metz inaugure le nouvel hôtel de la Chambre de Commerce

L'arrivée du ministre

Metz, 18 décembre. — M. Dior, ministre du Commerce, est arrivé à la gare de Metz, à 19 h. 30.

Le ministre s'est rendu immédiatement à la Préfecture.

La séance d'inauguration

Metz, 18 décembre. — La séance d'inauguration du nouvel hôtel de la Chambre de commerce a eu lieu, à 11 h., sous la présidence de M. Dior, ministre du Commerce.

Un exposé de M. Hubert de Wendel

Dans un exposé historique et économique, M. Hubert de Wendel, président de la Chambre de commerce, a signalé au ministre les principaux problèmes qui préoccupent la Chambre de commerce de Metz, en particulier la concurrence à redouter plus tard de la part de la région sarroise, menaçant de devenir un vaste entrepôt de marchandises allemandes qui inonderont la France à partir de 1923, la question de la surtaxe d'entrepôt, la canalisation de la Moselle, les relations douanières avec la Belgique et les conventions commerciales, etc.

Le ministre a repris successivement les différents points et donné des explications sur chacun.

A 12 h. 30, la séance était terminée.

La question des détroits à Lausanne

Un contre-projet des Soviets Les Turcs reviennent sur leurs concessions de la semaine dernière

Lausanne, 18 décembre. — La Commission des Détroits s'est réunie cet après-midi. Dans le contre-projet, distribué ce matin, aux délégations, les Turcs semblent revenir sur certaines des concessions qu'ils avaient déjà faites.

On pense qu'il faut voir là une manœuvre de la délégation russe.

Sur deux ou trois points, les Turcs maintiennent leurs réclamations, tout en déclarant eux-mêmes que ces réclamations ne mettront pas le projet primitif en péril.

De leur côté, les experts alliés croyaient, d'une part, avoir atteint la limite des concessions possibles ; d'autre part, obtenir l'assentiment des Turcs.

Il semble bien que les Turcs veulent, ce soir, en présence des Russes, soulever devant la Commission des Détroits, quelques-unes des problèmes qu'on croyait, du côté allié, à peu près résolus.

UN CONTRE-PROJET DES SOVIETS

Lausanne, 18 décembre. — Dès le début de la réunion de cet après-midi, de la Commission des Détroits, la délégation des Soviets a fait connaître son contre-projet pour le futur régime des détroits.

Ce contre-projet peut se résumer comme suit :

Le souveraineté de la Turquie sur les détroits est confirmée ; les îles de Samos, de Samothrace et de Lemnos sont déclarées autonomes.

En temps de paix, la liberté de la navigation commerciale peut s'exercer sans aucune restriction.

En temps de paix, les détroits sont fermés pour tous les bâtiments de guerre, submersibles compris, de toutes les flottes militaires, sauf celle de la Turquie.

Toutefois, dans des cas isolés, absolument exceptionnels et pour des buts spéciaux définis, le gouvernement turc pourra autoriser, par décret, le passage dans les deux directions, de bâtiments de guerre légers (6.000 tonnes au plus), avec armement, déposant pas 15 canonniers, submersibles exclus sans distinction de pavillon et armement dans des buts militaires.

Pour garantir l'exécution de ce règlement, la Turquie pourra entretenir, sans aucune restriction, des forces militaires et de mer dans les détroits elle pourra fortifier les deux rives avec de l'artillerie de tous calibres des routes, des chemins de fer d'intérêt militaire, etc.

Pour les nécessités de la navigation commerciale, une Commission internationale sera instituée ; elle comprendra un représentant de chacun des Etats riverains de la Mer Noire, plus un représentant de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon. Elle aura pour président un Turc.

Enfin, dans les trois mois qui suivront la signature de la paix, un pacte international sera négocié en vue de reconnaître internationalement comme clore la Mer Noire.

Le présent régime des détroits aurait une durée de dix années.

La Chambre continue la discussion du budget de la Marine

SEANCE DU MATIN

Paris, 18 décembre. — La séance est ouverte devant quelques députés. M. Raiberti est au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la Marine.

M. de Chappedelaine, rapporteur, déclare : « On nous demande contre qui nous voulons organiser la défense des côtes ? Je n'hésite pas à répondre : contre l'Allemagne. »

M. Raiberti expose les arguments qui selon lui, militent en faveur de la jonction des crédits relatifs à la défense des côtes, jusqu'au jour où le Parlement pourra examiner un programme complet.

M. Gabriel Guépratte intervient élogieusement en faveur de l'adoption des propositions du gouvernement. Les chapitres 30 à 44 sont adoptés. Au chapitre 45, allocations pour charges de familles, 3.000.000. M. Guépratte demande un relèvement de crédits à 450.000 francs. L'amendement de M. Guépratte, combattu par le gouvernement et la commission, est repoussé par 450 voix contre 101.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi. La séance est levée à 10 h. 30.

LES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

LE RAPIDE PARIS-LYON TAMPONNE UNE LOCOMOTIVE A DIJON

Paris, 18 décembre. — Le rapide 17, venant de Paris et allant à Lyon, a heurté, en plein brouillard, une locomotive rentrant au dépôt et dont le mécanicien fut blessé. La locomotive du train tamponneur a déraillé, obstruant les voies.

UN TRAIN DE MARCHANDISES DERAILLE PRES DU CREUSOT

Le Creusot, 18 décembre. — Un train de marchandises venait de traverser, à 50 kilomètres à l'heure, la gare de Broye, près du Creusot, lorsque le dixième wagon sauta des rails. Une quinzaine de wagons lourdement chargés, vinrent s'écraser les uns sur les autres et culbutèrent dans le remblai. Personne cependant ne fut blessé. Le mécanicien, qui ne s'était aperçu de rien, continua sa route jusqu'à la gare de Meurves, où des secours s'organisent.

LA PERTE DU « VINH-LONG »

Quinze personnes auraient péri

Paris, 18 décembre. — Suivant une dépêche de Constantinople aux journaux, 15 personnes auraient péri dans l'incendie qui a détruit le transport-hôpital « Vinh-Long ».

UN COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA MARINE

Paris, 18 décembre. — Le ministre de la Marine communique la note suivante : « Le transport-hôpital « Vinh-Long » allé de Toulon à Constantinople, a été complètement détruit par un incendie à 5 milles dans le Sud de San Stephano, dans la nuit du samedi 16 décembre. »

Malgré les efforts de l'équipage, le bâtiment a dû être évacué ; son épave a coulé au large de San Stephano. »

LA LISTE DES VICTIMES

Les passagers et l'équipage ont été conduits à Constantinople. Quelques victimes sont malheureusement à déplorer. Ce sont :

Passagers civils : Mme de Lajarrie, ses trois enfants et une nourrice, Mlle Pign.

Passagers militaires : Herbert Mars, 66 bataillon de chasseurs alpins ; Desargé Léon, caporal au 90^e R.I. ; Pellevoisin, caporal-fourrier au 90^e R.I. ; Marchal Victor, soldat au 4^e R.I. ; Ravry Paul, militaire au 92^e R.I. Plus 2 soldats dont on n'a pas encore les adresses.

Marins : second-maitre mécanicien Ploché, passager destiné à la colonie de Agde ; Quartier-maitre de timonerie Poggi Ange, destiné au croiseur « Erast-Bost ». »

UNE DES VICTIMES EST DE BREST

Brest, 18 décembre. — La nouvelle de l'incendie du transport « Vinh-Long » a causé une très vive émotion, plusieurs officiers marins et de nombreux marins de notre ville étant embarqués sur ce bâtiment. On apprend que parmi les victimes se trouve le second maître mécanicien Ploché, des environs de Brest, qui rejoignait la canonnière « Agie » à Constantinople.

Toutes les personnes sauvées sont en bonne santé.

On ne signale qu'un blessé léger : le quartier-maitre infirmier du « Vinh-Long » Etcheverry, brûlures peu profondes.

Le « Vinh-Long » transportait environ 220 passagers civils ou militaires et avait un équipage de 230 hommes.

LE PLUS GRAND PERIL

L'effondrement de la natalité française

Le « Journal officiel » publie les chiffres du mouvement de la population pendant le premier semestre de 1922, chiffres véritablement angoissants.

Le nombre des naissances n'a atteint que 396.726, soit 24.000 de moins que l'an dernier et 28.000 de moins qu'il y a deux ans ; celui des décès s'est élevé à 387.081, soit 39.000 de plus que l'année dernière. L'excédent des naissances sur les décès n'a été par suite que de 9.045, au lieu de 72.551 pendant le premier semestre de 1921.

31 départements ont eu plus de décès que de naissances.

L'augmentation du nombre des décès, si regrettable qu'elle soit n'est pas véritablement inquiétante, car la mortalité a beaucoup diminué durant le semestre en cours ; au contraire, la réduction des naissances justifie toutes les inquiétudes, car la natalité a continué à diminuer au cours des derniers mois. Il est dès à présent certain que nous aurons, cette année, 50.000 naissances de moins que l'an dernier.

Le nombre des mariages n'ayant atteint, pour le premier semestre, que 103.454, soit une diminution de 45.000 par rapport aux six premiers mois de 1921, nous devons nous attendre à voir le nombre de nos naissances diminuer encore considérablement l'an prochain, si le nécessaire n'est pas fait pour encourager les jeunes ménages à donner des enfants au pays.

Il serait grand temps que le Gouvernement adopte une énergie « politique de natalité », que la Chambre s'occupe de la répression des avortements criminels, que le Sénat vote la loi d'aide nationale aux familles nombreuses qui n'attend que sa ratification.

Boverat,
membre du Conseil supérieur de la Natalité

Le rôle de M. Lloyd George dans la débâcle grecque

Un message accusateur pour l'ancien Premier anglais

Londres, 18 décembre. — Le « Daily Express » publie le message envoyé dans la première semaine de septembre, par M. Lloyd George, au gouvernement grec, message dans lequel le Premier britannique, parlant au nom de la Grande-Bretagne, conseillait aux Grecs non pas de chercher à obtenir un armistice, mais de continuer le combat en dehors de Smyrne.

Le « Daily Express » ajoute : « Tant que M. Lloyd George n'aura pas expliqué ce message ou nié son authenticité, la Grande-Bretagne aura aux yeux du monde une part de responsabilité dans les désastres qui ont frappé la nation grecque. »

LES MEFAITS DE L'ELECTRICITE

Un tué, une blessée gravement atteinte

Chalon-sur-Saône, 18 décembre. — Un élève conducteur d'électricité, s'étant rompu, tomba sur la maison de M. Petiot, cafetier à Saint-Germain-du-Plain, et par le chéneau de zinc et la descente en fonte, entra en contact avec la rampe de fer de l'escalier de l'immeuble. A 9 h. du soir la sarrante du café, devenue Marie Guillot, 19 ans, qui montait se coucher, toucha la rampe et tomba à l'état paralysé.

M. Petiot, en voulant porter secours à la domestique, mit la main sur la rampe et tomba à son tour, très raide par le courant. Mlle Marie Guillot est dans un état grave. Au même moment, deux courts-circuits se déclarèrent dans le village et provoquèrent de sérieux incendies qui furent vite éteints.